



PROJET PEDAGOGIQUE

Adopté par le conseil municipal du 25 février 2014

PÔLE PETITE ENFANCE

Multi accueil « Main dans la main »

Crèche familiale « Premier pas »

Relais assistantes maternelles « Babilou »

Micro crèche

Cité des enfants
79 chemin de Thévenon
01440 VIRIAT

SOMMAIRE

Introduction

- 1) L'enfant est considéré comme un partenaire compétent à qui l'on donne une place active p 2**
- a) En favorisant l'activité autonome de l'enfant
 - b) En organisant un espace qui rend possible les rencontres individuelles entre adultes et enfants notamment autour du repas, des soins
- 2) Les professionnels veillent à ce que l'environnement s'ajuste en fonction de l'évolution de l'enfant p 4**
- a) L'espace est structuré et aménagé
 - b) L'environnement est aménagé de manière à assurer beaucoup de liberté de mouvements
 - c) Les professionnels choisissent du matériel et des objets
 - d) Les professionnels organisent et disposent le matériel et les objets
- 3) Assurer une continuité dans l'accueil de l'enfant p 9**
- 4) Les parents et les professionnels sont partenaires autour de l'enfant p 10**
- 5) Un espace pour les professionnels p 11**
- a) Des conditions sont aménagées afin d'assurer une qualité de vie professionnelle
 - b) Les professionnels s'engagent dans un parcours de réflexion
 - c) Soutenir un projet de formation continue
 - d) Les structures favorisent les relations avec les partenaires locaux

Pour ne pas conclure... p 12

Annexes

- Spécificités pour le multi accueil p 13
- Spécificités crèche familiale et relais assistantes maternelles p 16
- Présentation d'Emmi Pikler p 20
- Le développement moteur du jeune enfant p 21

Ce projet pédagogique s'inscrit en cohérence avec les orientations éducatives du Projet Educatif Local (PEL) de la commune de Viriat en direction des jeunes Viriatifs de 0 à 25 ans :

- Garantir, reconnaître et valoriser la place des parents comme premiers éducateurs
- Accompagner l'enfant et le jeune vers l'âge adulte
- Créer du lien social et du vivre ensemble

Ce projet pédagogique constitue le socle commun pour la crèche familiale « premier pas », le Relais d'assistantes maternelles « RAM Babilou », le multi accueil « main dans la main » et la micro crèche.

Il s'agit de la vision globale de l'accueil de l'enfant et de la recherche de la qualité de cet accueil.

La définition du projet pédagogique élaboré par toute l'équipe permet de parler le même langage et de constituer des repères pour une pratique commune d'accueil du jeune enfant.

Ce projet s'inspire des travaux d'Emmi PIKLER et de l'expérience de LÓCZY.

Ce projet est centré sur l'enfant qui est considéré comme un être dépendant construisant les bases de sa personne.

Parents et professionnels sont partenaires dans la situation d'accueil car ils assument ensemble une responsabilité dans le processus qui permet à l'enfant de grandir en lui permettant d'intégrer progressivement des règles sociales, de découvrir le plaisir de vivre ensemble et de cheminer vers la socialisation.

Une première étape de l'expression de ce travail d'équipe (en 2011) accompagné par une psychologue, intervenante de l'association Pikler Loczy France, a d'abord été de concevoir, dans un questionnement encore actuel, un environnement pour l'accueil de l'enfant.

Cet environnement est aménagé au service du jeune enfant alors qu'il vit une situation de séparation quand il est confié par ses parents et qu'il est accueilli dans un groupe.

Le projet pédagogique reconnaît une place et une organisation pour l'ensemble des partenaires : l'enfant, les parents et les professionnels.

Un consensus commun est travaillé dans l'équipe et va permettre d'élaborer et de développer le projet et les actions éducatives autour de l'enfant.

L'aménagement de l'espace est un outil au service du projet pédagogique.

1) L'enfant est considéré comme un partenaire compétent à qui l'on donne une place active

Les professionnels s'accordent à reconnaître l'enfant doté de potentialités et souhaitent lui offrir les conditions favorables lui permettant de les exprimer et de grandir harmonieusement.

a) En favorisant l'activité autonome de l'enfant :

- **en permettant une motricité libre**

L'enfant est installé sur le dos aussi longtemps qu'il ne sait pas lui-même prendre une autre position. C'est ainsi qu'il est le plus à l'aise, le plus détendu et le plus libre de ses mouvements pour découvrir ses mains, attraper les jouets choisis et disposés à proximité et les manipuler.



Dans l'espace de jeux adapté à ses besoins de sécurité et d'exploration que les professionnelles aménagent en fonction de ses capacités, de son âge et de ses intérêts, il peut se mouvoir en fonction de son désir.

La place du professionnel est très importante, il n'incite pas l'enfant à effectuer des mouvements ou postures qui lui sont inconnus, il est présent, soutient par le regard, accompagne par la voix, encourage. Il est important que l'enfant passe par lui-même par toutes les étapes de son développement, à son rythme, librement, de la position allongée à la position debout.

Par ses expériences motrices, il ressent toutes les parties de son corps et ses propres capacités à les faire fonctionner. Il prend du plaisir à se sentir capable, compétent et développe la confiance en lui.



L'environnement mis à sa disposition est réfléchi afin d'accompagner la participation active de l'enfant.

- **en reconnaissant et en respectant son projet et ses choix :**

Les professionnels laissent l'enfant libre dans ses initiatives, son activité, son savoir, ses connaissances, son attention, son exploration, ce qui implique le choix de ses jeux, jouets.

Ils souhaitent offrir à chaque enfant à travers le jeu libre la possibilité de s'affirmer, de reconnaître son individualité et sa singularité et de découvrir le monde.

Le processus d'apprentissage est plus important que l'acquisition en elle-même.

b) En organisant un espace qui rend possible les rencontres individuelles entre adultes et enfants notamment autour du repas, des soins

- **l'enfant et l'adulte : importance de la relation à l'autre,**

L'enfant a le droit de savoir, d'être informé sur un maximum de faits et événements qui le concernent. Il a droit à la vérité.

Au cours des soins, il est indispensable que le professionnel aborde l'enfant avec attention et délicatesse, lui communique toujours d'avance ce qu'il va faire et tout ce qui lui arrive.

Il s'efforce de comprendre les signes et manifestations par lesquels l'enfant exprime ses désirs et ses souhaits.

Le professionnel doit être disponible, en conscience, pour favoriser une communication de qualité sur les moments de soins au quotidien, faisant en sorte que ce moment soit agréable et ouvert à un véritable échange.

L'implication de chacun lors de ces moments va permettre à l'enfant de se sentir porté et d'intégrer une certaine sécurité affective lui permettant de vivre ses propres expériences en parfaite autonomie sans intervention de l'adulte. Ce dernier interviendra uniquement si l'enfant ne parvient pas à régler la situation par lui-même.

En collectivité, l'enfant découvre souvent sa relation aux autres, qui ne va pas forcément de soi.

Quelquefois, cette rencontre peut être difficile, les professionnels sont présents pour accompagner l'enfant dans cet apprentissage, en observant les faits, sans porter de jugement.

Chez les moins de 3 ans, ce que l'adulte peut considérer comme de l'agressivité n'est de la part de l'enfant « qu'un mouvement vers l'autre ».

C'est un processus naturel, nécessaire à la construction de l'enfant pour s'affirmer, se protéger, surtout quand il ne sait pas encore parler.

Les professionnels sont là pour donner un cadre, des limites aux enfants, reconnaître leurs émotions et les amener à vivre ensemble sereinement.

L'intégration progressive de règles simples, limitées, mais stables (ne pas taper, ne pas tirer les cheveux...) préserve l'intégrité de chaque enfant et les accompagne dans leurs rencontres avec les autres. Les professionnels peuvent avoir à exprimer leur désaccord tout en veillant à rester dans la bienveillance. En prenant soin de ne pas menacer, ni juger, sans stigmatiser l'enfant agressif. Sans rapport de domination, en évitant ainsi une attitude rigide se comparant à de l'autoritarisme.

La souplesse, l'ajustement, la négociation seront la base de cette attitude bien-traitante qui ne doit pas déboucher sur la toute-puissance de l'enfant.

- **l'enfant est considéré, comme un partenaire** notamment dans les moments privilégiés où le plaisir est partagé (enfant et adulte sont dans une attente mutuelle). L'enfant a la possibilité d'agir et non de subir, c'est-à-dire qu'il peut prendre une part active aux faits et événements qui le concernent lors des soins, des repas et des jeux. Pendant les soins et les repas, le professionnel et l'enfant sont dans la même occupation, la même relation.



Ce sont des moments d'échanges pendant lesquels chacun peut s'adresser à l'autre, dans une écoute mutuelle.

Un dialogue s'établit et va s'enrichir au fil des relations lorsque chacun éprouve du plaisir à écouter l'autre, à lui répondre.

L'adulte veille à être attentif à tous les signaux de l'enfant.

C'est au moment des soins et des repas que le professionnel permet à l'enfant de participer. Il lui donne les moyens de collaborer donc d'être un partenaire actif, renforçant ainsi son sentiment d'efficacité.

Pendant les jeux, l'enfant doit pouvoir être actif : découvrir, expérimenter, faire des choix, décider, initier.

L'enfant doit pouvoir jouer seul sans que l'adulte intervienne de façon intempestive et sans faire à sa place.

Cependant, l'adulte reste disponible et dans le partage, par sa présence à « courte distance ».



- **l'enfant est envisagé comme un être capable de coopération à son niveau de développement.**

Les professionnels s'occupent de l'enfant en acceptant l'idée qu'une coopération est possible dès son plus jeune âge.

Obtenir la participation de l'enfant reste important ; toutefois, le professionnel doit être capable d'accepter que l'enfant ne souhaite pas profiter de la possibilité qui lui est offerte.

Pour susciter la coopération de l'enfant, les professionnels doivent allier leurs gestes, leurs paroles et leurs regards afin que la réponse et la réaction de l'enfant soient possibles.

- **L'enfant a droit à l'écoute** même si ses moyens d'expression diffèrent de ceux de l'adulte dans l'expression de ses émotions et de sa communication (faim, sommeil, fatigue).

L'enfant doit avoir l'assurance de pouvoir s'adresser à l'adulte qui est tout entier à son écoute, qui essaie de mettre des mots justes sur ce qu'il comprend de ses émotions.

2) Les professionnels veillent à ce que l'environnement s'ajuste en fonction de l'évolution de l'enfant

- a) **L'espace est structuré et aménagé** de façon à soutenir l'épanouissement, la créativité, les échanges, le jeu de chacun des enfants tout en assurant leur sécurité.

Il est réévalué régulièrement afin de répondre au plus près de leurs besoins.

Il doit permettre à l'enfant de se développer en toute sécurité affective.

L'environnement collectif n'est pas un lieu naturel pour un enfant ; c'est pourquoi, il est

important de réfléchir au cadre de vie proposé.

Il doit être stable, calme, sécurisé, rassurant avec peu d'apparition/disparition de l'adulte. Ainsi, les professionnels s'attachent à offrir un espace répondant au besoin de constance, de continuité de repères des enfants accueillis.

Des repères de lieux : chaque enfant a des espaces sur lesquels il peut s'appuyer : sa chambre, son lit, son espace de jeu, son lieu

pour les soins d'hygiène, son porte manteau, son casier, sa place à table...

Des repères de personnes : l'enfant a la possibilité de nouer une relation personnelle et chaleureuse avec un nombre d'adulte défini, restreint ou unique, attentif, qu'il connaît.

Des repères dans le temps : le déroulé des journées se répète.

L'aménagement de l'espace est pensé pour :

- assurer la continuité du contact visuel entre l'enfant et l'adulte pour garantir une présence de l'adulte afin d'assurer une sécurité physique et psychique aux enfants.
- assurer la continuité de l'action et des interactions entre enfants.



- offrir des coins refuge à l'enfant avec des lieux douillets, intimes où il peut se poser, se lover.
- permettre d'éviter les déplacements inutiles qui perturbent l'activité des enfants.
- respecter l'espace d'activité des enfants, ce dernier est défini selon le développement et l'intérêt de chacun des enfants.

- permettre aux enfants d'être sous le regard des professionnels qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur

b) L'environnement est aménagé de manière à assurer beaucoup de liberté de mouvements :

- Les professionnels garantissent un espace ajusté en fonction du niveau de développement des enfants et en fonction de leur activité.

Les enfants n'ayant pas toujours le souhait de jouer à la même chose en même temps, l'espace est aménagé de façon à leur offrir des espaces de jeux différents dans un même lieu.

- Les professionnels choisissent un matériel sécurisé qui permet de respecter les positions motrices que l'enfant maîtrise sans le restreindre dans ses mouvements.

- Ils doivent créer les bonnes conditions de l'activité motrice, conditions affective et matérielle

- Ils doivent fournir les possibilités d'expérimentation qui correspondent au niveau de développement de l'enfant afin qu'il puisse réaliser seul ses expériences.

L'aménagement de l'espace doit lui permettre de choisir ses activités et ses jouets.

- l'espace réservé à l'enfant doit favoriser ses déplacements comme il l'entend (des barrières stables invitent l'enfant à se hisser à prendre appui, par exemple).

c) Les professionnels choisissent du matériel et des objets :

- en bon état
- diversifié (formes, couleurs, taille, poids, textures, portées symboliques, valeurs culturelle)
- permettant une multiplicité d'actions

Outre la notion de sécurité, les jouets proposés à l'enfant doivent avoir un intérêt du point de vue pédagogique.

Les jouets et objets simples choisis doivent :

- lui permettre d'agir lui-même avec des objets avec lesquels il peut jouer seul et sans danger, ce qui évitera l'intervention/les interdictions de l'adulte qui détournent chaque fois l'attention de l'enfant de ses activités
- permettre d'exercer des activités diverses et variées de manipulations.
- favoriser l'activité d'exploration, éveiller l'intérêt de l'enfant.
- correspondre à son degré de maturité, ses envies, ses goûts pour qu'il puisse jouer longtemps, de façon diversifiée et avec concentration.

La sélection de jouets, objets et jeux doit être en adéquation avec les capacités et intérêts propres à une période donnée de la vie du tout-petit.

Le jouet est proposé à l'enfant à partir du moment où il est déjà capable de l'attraper et de le lâcher.

Pour le tout petit, ça peut être un chiffon aux couleurs vives. Ce dernier, disposé près de la tête de l'enfant, est le plus approprié car il est facile à prendre, il n'existe pas de risque de blessure et s'il s'appuie dessus, il ne peut pas se faire mal.

Un jouet d'un autre type (hochet, animaux/poupée,...) ne peut être le premier jouet du nourrisson ; s'il le lâche, il ne pourra pas le rattraper facilement, il pleurera pour qu'on lui rende.

Au niveau de la forme, pour les enfants les plus jeunes, en dehors du chiffon coloré, ce sont les objets minces pouvant être saisis aisément par les petites mains, pas trop plats

(pour que l'enfant le repère sur le sol) et ne roulant pas facilement qui sont les plus appropriés.

A partir de 5-6 mois, le jouet de formes variées, à la surface irrégulière, retient longtemps l'attention de l'enfant.

Il le tourne dans tous les sens d'une main ou des deux mains, il le voit sous une forme toujours différente ; cette variété l'incite à le manipuler de diverses façons, il le touche, le tâte, l'effleure.

La variété des matières/textures permet une multiplicité des formes d'activités.

Un chiffon permettra de froisser, tirer, étendre, se couvrir le visage.

Un objet en plastique souple offre la possibilité de nombreux mouvements délicats des doigts, il incite l'enfant à tâter, gratter, presser.

Chaque jouet, par sa différence de texture, incite à des gestes différents, à une activité particulière.

Le poids de l'objet doit également être pris en compte. L'enfant doit être en capacité de le soulever facilement ; selon le poids de celui-ci, la main de l'enfant se fatiguera plus ou moins vite.

Lorsque l'enfant sait passer un objet d'une main à l'autre (environ vers 6 mois), les jouets creux de petite taille (moules pour faire des pâtes, petite corbeilles, porte-savon...) sont très appréciés par les enfants, ils les ont longtemps entre les mains, les manipulent, les observent du fait de leur forme diversifiée et de leur surface non lisse.

Le hochet (plastique, tissu, bois) et les objets en matière souple (tissu, plastique souple) peuvent être proposés à l'enfant qui se tourne déjà sur le côté et qui est capable de bien attraper et lâcher.



En grandissant, l'enfant qui se déplace librement (à quatre pattes ou en marchant) est attiré par des objets d'une taille de plus en plus variée.

Les jouets qui font du bruit sont proposés à l'enfant qui sait ramper et qui est en capacité, en cas de situation gênante, de s'éloigner. Les jouets de ce type éveillent l'intérêt de l'enfant mais suscitent une activité moins variée : le son qui est émis par le jouet détourne l'enfant de son activité première, voire la stoppe.

Les objets roulants seront également mis à disposition des enfants sachant ramper ou marcher à quatre pattes pour que l'enfant puisse véritablement bien jouer : l'enfant qui pousse une balle, la suit du regard lorsqu'elle roule, doit être en mesure d'aller la récupérer lorsqu'elle s'arrête.

Il jouera avec de petits objets qui tiennent dans sa main mais il jouera aussi volontiers avec des objets d'une taille inhabituelle, s'il peut les déplacer, grimper dessus et chercher comment les utiliser.

Les enfants plus âgés aiment empiler des objets, les ranger côte à côte, les poser puis parfois les reprendre aussitôt, les passer entre les barreaux d'un parc/d'une barrière pour les ramener de nouveau vers eux. Les jouets proposés sont divers et variés : cubes multicolores, gobelets qui peuvent s'empiler les uns dans les autres...



L'enfant à partir d'un an aime imiter, il n'essaie pas seulement de connaître les objets, il les utilise, fait semblant de boire, de manger,... Plus tard, il imitera les gestes des adultes, les jeux d'imitation prennent de plus en plus de place dans sa vie. Les jeux proposés sont : la poupée, l'assiette, la cuillère, la voiture,... Cette activité permet à l'enfant de revivre ses expériences visuelles et de s'approprier ce qu'il a vu. Les jeux symboliques permettent à l'enfant de mettre en scène ses émotions et les canaliser.

En gagnant en maturité, l'enfant s'intéresse de plus en plus aux images. Dès 1 an, 1 an ½, il observe des grandes images, les touche, les commente à voix haute. Il prendra encore plus de plaisir si on lui raconte l'histoire.

L'enfant de 2 ans prend plaisir dans les jeux de rôle ; il se sert des objets simples qui sont à sa portée qui ne sont pas forcément ses jouets habituels.

Certains jouets ne permettent pas à l'enfant de jouer de façon autonome, peuvent le mettre en situation d'échec et parfois même en insécurité (par exemple : mobile, portique, youpala...)

d) Les professionnels organisent et disposent le matériel et les objets :

- en nombre suffisant pour tous les enfants et en veillant à ce qu'il y ait plusieurs exemplaires du même objet si possible afin de permettre les jeux d'imitation et de limiter les conflits.



Si le nombre de jouets est insuffisant, des enfants peuvent être inactifs et ceux qui ont un jouet ne peuvent jouer tranquillement sans être dérangés. Les enfants se disputent pour obtenir les jouets les plus intéressants, se gênent les uns les autres. Seule une quantité suffisante de jouets peut remédier à ce problème.

- en fonction des enfants présents, de leurs intérêts et de leur niveau de développement.
- de manière accessible (qui prend en compte les capacités motrices des enfants).
- permettant un retour à une action antérieure ou une imitation différée (laisser à la disposition un laps de temps suffisant) et rendant possible le déroulement de différents types d'activités simultanément.

L'enfant doit retrouver des objets connus pour qu'il répète et diversifie ses expérimentations pouvant construire des repères qui le rassurent.

La connaissance de l'enfant, par l'observation de ses jeux, doit guider l'adulte dans le choix des objets qui intéressent l'enfant, qu'il aime et qui l'incitent à jouer seul.

La variété des objets proposés est importante pour la richesse des manipulations mais aussi par la possibilité de choix qu'elle offre à l'enfant. Cette variété doit favoriser le développement des capacités de l'enfant, sa volonté, sa prise d'initiative, son choix et lui permettre de décider seul.

L'espace est organisé de façon identique chaque jour tant qu'il répond aux attentes de l'enfant, qui ainsi se repère et joue librement.

Lorsqu'il choisit lui-même son jeu, l'enfant fait preuve de concentration, de persévérance, construit ses capacités d'autonomie, de décision.

Il ne se considère jamais en échec à condition que l'entourage ne soit pas en attente de résultat. Il développe un sentiment de compétence et de confiance en lui.

L'adulte par son attitude, son regard et sa parole soutient sans jugement cette activité libre qui suscite le plaisir de chaque enfant.

L'adulte veille à remettre de l'ordre régulièrement et rassembler les objets ce qui permet à l'enfant de reprendre ses activités.

En voyant l'adulte ranger les jouets et les objets, en y étant associé, puis en le faisant eux-mêmes, les enfants intègrent progressivement la règle du rangement ; c'est aussi ça l'apprentissage de la vie collective.

Pour permettre à l'enfant de procéder à toutes ces manipulations, les objets doivent être à sa portée (soit à même le sol, soit à hauteur de ses mains).

S'il est vrai que les professionnels accordent une grande importance aux jeux libres, des temps d'animation sont également proposés aux enfants (peinture, cuisine, chansons/comptines, histoire, motricité...). L'objectif n'est pas de leur apprendre de façon directe mais de créer des conditions favorables au plaisir, à la découverte, à la créativité, à la relation.



3) Assurer une continuité dans l'accueil de l'enfant :

- pour que l'enfant prenne plaisir à être accueilli, il a besoin de connaître le lieu, les professionnels et les autres enfants ce qui implique une fréquentation régulière.

- il est important de reconnaître et de respecter le rythme de chaque enfant mais aussi d'induire une régularité sécurisante (sommeil, repas, centres d'intérêt de l'enfant...).

L'observation de l'enfant permet de le connaître et permet au professionnel d'ajuster ses propositions pour l'enfant en tant qu'individu unique.

Le professionnel s'efforcera de savoir ce qui favorise l'endormissement de l'enfant, comment il aime être couché, ce qu'il mange avec plaisir et en quelle quantité, s'il veut jouer ou se reposer, quel jouet/objet suscite son intérêt, quelle attitude de la part de l'adulte le rassure.

Par sa disponibilité physique et psychique, il accompagnera l'enfant dans son épanouissement.

La constance des relations avec les professionnels et si possible avec un professionnel référent est essentielle pour créer une relation fiable et sécurisante avec l'enfant. Il est donc important de veiller à la stabilité et la restriction du nombre de personnes qui interviennent auprès de l'enfant.

- tout changement est préparé.
Tout changement (changement de groupe dans la structure, changement de professionnel référent/assistant maternel, intégration à l'école) est une « cassure » dans la continuité, car l'enfant rencontre des personnes nouvelles qui attendent de lui d'autres choses et qui n'ont pas la même connaissance de cet enfant.

Les observations préalables et le partage de celles-ci entre professionnels est nécessaire. L'implication des parents est essentielle pour préparer l'enfant à ce changement.

- L'organisation du temps et de l'espace est importante pour assurer des **moments privilégiés**.

Pour que chaque enfant se sente reconnu, l'adulte veille à favoriser un temps de rencontre/communication personnalisé au moment des soins qui sont effectués par la personne de référence.

Le temps individuel du repas entre l'enfant et l'adulte deviendra un moment partagé avec un ou plusieurs enfants selon ses capacités.

Afin d'être totalement disponible à l'enfant qu'il va prendre en charge, le professionnel prépare tout ce qui lui est nécessaire pour effectuer un repas ou un soin d'hygiène, par exemple.

Il s'assure aussi que les autres enfants n'aient pas besoin de lui et réorganise l'espace de jeu pour amener un nouveau regain d'intérêt.

- permettre aux enfants l'accès à un espace qui préserve leur bien-être.

L'enfant dès son plus jeune âge a besoin de repères dans le temps et dans l'espace qui soient clairs et lui permettent le sentiment d'un déroulement prévisible de la journée.

Il est important pour lui de pouvoir reconnaître son lit, de savoir quelle place est la sienne pour le repas, ce qui se passe pour lui après le repas afin d'avoir des repères constants.

- le professionnel veille à mettre en place une organisation qui lui permette de connaître chaque enfant, par un travail d'observation attentif à tous les aspects de l'enfant.

Il se donne les moyens d'en faire un recueil le plus précis possible pour chaque enfant.

Les points essentiels à connaître concernant l'enfant sont :

- les relations qu'il entretient avec le/les professionnels
- son comportement lors du repas, du change
- son développement psychomoteur (développement de son intérêt, du jeu, sa participation aux activités encadrées)
- ses relations avec les autres enfants
- son sommeil, à quel stade de propreté est-il
- son comportement, ses habitudes personnelles

Les transmissions/échanges entre parents et professionnels, mais également entre

professionnels sont importantes car les « expériences » de l'enfant diffèrent en fonction du lieu (domicile ou expérience de groupe dans le lieu d'accueil). Celles-ci permettent de suivre le développement de l'enfant, l'évolution de son comportement.

Cette continuité de transmission d'informations permet à l'enfant de prendre conscience de lui-même : il connaît, il revit ses propres expériences et il apprend comment son entourage le perçoit.

Parents et professionnels, par le biais des transmissions, se soutiennent mutuellement dans la connaissance et la compréhension de l'enfant.

4) Les parents et les professionnels sont partenaires autour de l'enfant :

Ensemble, ils ont la responsabilité de tout mettre en œuvre pour que l'enfant puisse grandir, se développer de façon harmonieuse.

L'enfant est accueilli par des professionnels, **mais les parents doivent s'impliquer** dans cet accueil.

Il est important qu'au fil du temps s'instaure une relation de confiance mutuelle permettant des échanges constructifs dans l'intérêt de l'enfant, qui est au cœur des préoccupations de chacun.

Le premier contact se fait auprès d'un responsable du pôle petite enfance qui reçoit la demande de la famille.

Le responsable qui accueille la demande est dans une écoute respectueuse et sans jugement des besoins de la famille. A cette occasion, il présente les différents services de la commune et les aidera à rédiger leurs vœux pour l'accueil de leur enfant. En fonction des

besoins exprimés par la famille d'une part et d'autre part des disponibilités dans les différentes structures, la commission d'attribution petite enfance proposera un accueil auprès de l'un des services, dans le respect des clauses du règlement intérieur de chaque structure.

- **temps et lieu de rencontre avec le personnel.**

Le personnel des structures se tient à disposition des familles pour tout questionnement. Des rencontres individuelles peuvent avoir lieu dans le bureau des responsables mais également auprès de la personne référente de l'enfant.

- **temps et lieu de rencontre avec les autres parents.**

Tout au long de l'année, différents temps sont proposés :

Conférences, débats, moments festifs (carnaval, opération premières pages, Noël, sorties...) sont organisés conjointement par les différentes structures

- **favoriser les transmissions d'informations.**

Les professionnels, selon les situations, utilisent plusieurs moyens de communication auprès des familles (outil, cahier de liaison, échanges oraux, courriels,...).

Au quotidien, parents et professionnels se transmettent les informations nécessaires à la bonne prise en charge de l'enfant.

Chacun doit s'assurer de la confidentialité des informations transmises et notamment en cas de présence simultanée de plusieurs familles.

- **préparation du premier accueil :**

⇒ présentation du lieu, de ou des personnes, l'organisation de la journée, les repères

⇒ présentation du projet pédagogique

⇒ recueil des informations qui concernent l'enfant et sa famille, organisation de la période d'adaptation/familiarisation

5) Un espace pour les professionnels :

a) Des conditions sont aménagées afin d'assurer une qualité de vie professionnelle :

- les professionnels veillent à communiquer les uns avec les autres de manière respectueuse et chaleureuse, sans jugement.

- un espace est aménagé pour les professionnels afin d'y déposer leurs effets et un autre destiné aux rencontres conviviales et/ou professionnelles.

- les réunions entre professionnels permettent à chaque membre de s'informer, de réfléchir, de s'interroger, de se former, de partager les avis.

b) Les professionnels s'engagent dans un parcours de réflexion :

- pour proposer un projet cohérent pour les enfants et leurs parents.

- **accompagner ensemble les vécus de la séparation.**

La séparation et les retrouvailles sont des périodes « sensibles » ; chacun, par son attitude, les mots qu'il emploie, accompagne l'enfant dans ces instants.

Il est important pour l'enfant que la personne qui l'accompagne lui exprime clairement son départ et lui indique qui viendra le chercher et à quel moment de la journée. Les professionnels aident l'enfant à gérer ce moment.

Après une journée de séparation, l'enfant peut avoir besoin de temps pour laisser derrière lui ce qu'il a vécu et reprendre le cours de sa journée auprès de sa famille.

- les rencontres entre les professionnels favorisent une dynamique de mise en projet et favorisent le plaisir de travailler ensemble. La participation aux réunions est nécessaire, elle permet aux professionnels de partager leurs interrogations, de réfléchir ensemble.

- la discrétion professionnelle permettra de respecter la vie privée de chaque enfant / famille.

c) Soutenir un projet de formation continue :

- afin d'actualiser les connaissances des professionnels et les approfondir, des formations sont proposées régulièrement sous différentes formes (stages, conférence, rencontres inter professionnelles,...)

d) Les structures favorisent les relations avec les partenaires locaux

Pour créer du lien entre les différents services et préparer les enfants aux changements de structures, des partenariats/passerelles sont établis avec ces dernières : garderie périscolaire, centre de loisirs, écoles, restaurant scolaire, bibliothèque, gymnase,...

Une intervenante en arts plastiques anime des ateliers d'éveil à destination des enfants du pôle petite enfance dès 18 mois. C'est un espace pour prendre le temps de raconter, d'écouter, de faire, d'inventer, de rêver... ; un temps de rencontre entre les enfants et les adultes où prime la relation d'échange, le partage de plaisir et l'émotion.



Les structures veillent à une ouverture culturelle et sportive en relation avec les dispositifs associatifs ou institutionnels de proximité : association communale, Bibliothèque départementale de prêt...



Un partenariat est également établi avec les institutions définissant les politiques de la petite enfance : Municipalité de Viriat, Conseil Général, CAF, MSA,...

Pour ne pas conclure...

Ce projet pédagogique, centré sur l'enfant, a été réfléchi par les membres du pôle petite enfance en considérant l'accueil des tous-petits comme une préoccupation fondamentale impliquant différents partenaires : l'enfant, les parents, les professionnels.

La réflexion autour de l'accueil de l'enfant et de sa famille se poursuit. Ce projet évoluera en fonction des observations des professionnels sur différents points :

- Le comportement et le développement des enfants
- L'implication des familles
- Le vécu des professionnels et leur réflexion
- La qualité des relations enfant/parents/professionnels

La micro-crèche en cours de réalisation s'inscrira dans la même lignée pédagogique et aura toute sa place dans les projets communs du pôle petite enfance.

SPECIFICITES AU MULTI ACCUEIL

L'équipe adhère au projet pédagogique commun à tout le pôle petite enfance, cette annexe ne reviendra pas sur ses bases et ses grandes lignes, seulement sur les spécificités du multi accueil.

Quelques membres du personnel s'intéressent à cette pédagogie et partent en formation depuis 2009.

La formation s'étend à l'équipe entière dès 2011, à raison de 2 jours par an.

Auparavant, l'espace entier de la structure et l'ensemble du personnel étaient à la disposition de tous les enfants accueillis quel que soit leur âge et leur développement.

Notre première action a été de revoir en globalité l'environnement proposé aux enfants, en définissant des lieux d'accueil spécifiques selon le développement de chacun. Des barrières ont été installées, non pas dans l'idée d'enfermer mais réellement d'offrir plus de liberté :

- à l'entrée, dans le but de privilégier l'arrivée et le départ de chacun.
- dans l'espace des petits afin de définir un lieu pour les repas permettant un réel moment privilégié.
- pour délimiter l'espace de motricité, afin de toujours assurer la présence d'un adulte dans ce lieu.

Chez les bébés et les petits :

Une salle polyvalente très utilisée par les grands a été transformée en lieu de vie pour accueillir les bébés auprès d'une professionnelle référente.



L'espace qui se trouve à côté a été délimité par des barrières pour accueillir les bébés se déplaçant librement. Il est devenu l'espace des petits qui sont pris en charge là encore, par une professionnelle référente.

Ces deux professionnelles travaillent en étroite collaboration, leurs emplois du temps ont été conçus pour se compléter, les enfants et parents des deux groupes les connaissent bien.

Une troisième personne, toujours la même, vient les soutenir sur des moments forts, tels que les repas, les goûters, les soins d'hygiène...

Les lieux se trouvant à proximité, ont été réorganisés de façon à offrir aux petits :

- un petit espace sanitaire
- deux chambres

Permettant ainsi de regrouper, dans un même lieu, les espaces nécessaires à la prise en charge sur la journée des enfants d'un même groupe, sans autre intrusion d'adultes ou d'enfants plus âgés.

Ces professionnelles veillent à établir une étroite communication avec les familles en les accueillant quotidiennement et par le biais d'un cahier de transmissions.

L'organisation du temps du repas a aussi été revue pour ces espaces-là.

Le personnel n'a plus à faire des allers retours à la cuisine, tout est maintenant centralisé dans le lieu de vie des bébés, les plats chauds et froids, ainsi que les ustensiles. Ce qui offre ainsi une meilleure prise en charge des enfants, le personnel s'organisant pour que tout le matériel nécessaire soit à sa disposition afin d'être disponible dans sa relation avec l'enfant qu'elle prend en charge.

L'enfant mange sur les genoux de l'adulte tant qu'il ne sait pas s'asseoir tout seul sur une chaise, puis il passe à table avec sa référente qui l'accompagne.

Les enfants mangent au sein de leur espace respectif, dans un lieu défini chez les bébés et délimité par des barrières chez les petits.

Chez les moyens-grands :

Ce groupe concerne les enfants à partir de 20 mois environ. Ils ont accès au reste de l'espace, réorganisé lui aussi pour répondre au mieux à leurs besoins, différents pour chacun, et selon leur souhait du moment.

Un système de photos repères a été aussi mis en place : dans le couloir pour symboliser l'arrivée et le départ, au porte manteau, au casier dans les sanitaires, au-dessus de leur lit.



Un pôle sanitaire a été réalisé afin de permettre aux plus grands de ce groupe d'avoir un accès aux toilettes à proximité de la salle polyvalente (repas, jeux) favorisant leur autonomie. Cet aménagement récent leur évite de traverser la structure et de croiser des enfants plus jeunes, occupés différemment, tout en restant sous le regard de la professionnelle.

La prise en charge des enfants de ce groupe ne se fait plus sous le principe de référence.

Trois membres de l'équipe, dont celle qui soutient les bébés et petits, les accueillent. Le principe de cahier de liaison n'est pas poursuivi, les transmissions aux parents se font quotidiennement à l'aide d'une fiche journalière où chacune note les informations importantes pour chacun des enfants.

Un principe a été mis en place afin de permettre la continuité auprès des enfants.

La professionnelle qui donne le repas à un enfant est la même que celle qui le prend en charge pour les soins d'hygiène et l'emmène à la sieste.

L'organisation du passage d'un groupe à un autre :

Le changement de groupe se fait progressivement, en concertation au sein de l'équipe et en étroite relation avec les parents.

Quelques pistes de réflexion et d'action s'ouvrent à l'équipe :

- Offrir aux petits du mobilier encore mieux adapté, leur permettant une plus grande autonomie. Il s'agit d'un ensemble table et chaise solidaires, à la taille des petits ; ainsi, ils pourront s'asseoir seul sans risque de tomber et avec un bon appui des pieds au sol.

L'achat d'un tunnel de motricité est prévu, il répondra au besoin de déplacement, d'appui, de découverte des petits.

Ces deux acquisitions seront réalisées par un menuisier à partir de plan que nous a transmis l'association Pikler France.

- Le personnel va continuer à se former avec une intervenante de l'association Pikler Lóczy, à raison de 2 jours par an, ou plus régulièrement dans l'année en soirée.

Les thèmes abordés seront : l'importance de la place de l'adulte auprès des enfants, la notion de continuité...

L'équipe réfléchit aussi aux modalités de transmissions aux familles, surtout dans l'espace des moyens-grands, qui ne fonctionne plus à l'aide des cahiers.

Elle envisage de se doter de nouveaux outils, voir à se former dans ce domaine.

- Il est prévu également que le projet pédagogique soit réalisé sous forme de panneaux simplifiés, illustrés de photos des enfants dans leur quotidien et affichés dans la structure pour une plus grande lisibilité en direction des familles, avec une importance toute particulière apportée à la motricité libre. Le tout s'accompagnera d'une petite biographie d'Emmi Pikler.

SPECIFICITES CRECHE FAMILIALE ET RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

La particularité de ces deux services est l'accueil familial chez l'assistant maternel. Ces derniers sont les professionnels référents pour l'enfant accueilli et en lien direct avec les familles. Ensemble, ils auront pour mission d'accompagner l'enfant dans son développement et d'offrir un environnement adapté, sécurisant afin qu'il puisse s'éveiller, aller vers la socialisation.

Chaque structure bénéficie de deux matinées de temps d'animation organisées pour les enfants et également pour que les adultes échangent sur leur pratique professionnelle.

Les responsables de service sont présents pour accompagner la famille et les professionnels dans le projet d'accueil de l'enfant en faisant le lien entre tous.

LES OBJECTIFS DES SERVICES

- Permettre aux assistants maternels de découvrir, d'approfondir, de se former à l'approche Piklérienne.
- Présenter et informer les parents sur le projet pédagogique des structures d'accueil
- Offrir aux enfants un espace de socialisation en présence de l'adulte référent

1) Permettre aux assistants maternels de découvrir, d'approfondir, de se former à l'approche Piklérienne.

En 2013, une conférence sur le thème de la motricité libre a été proposée avec une intervenante de l'association Pikler. Cette dernière était ouverte au public et aux professionnels.

Pour l'année 2014, une formation sera proposée spécifiquement pour les assistants maternels, avec un intervenant de l'association Pikler. Le thème travaillé cette année sera le jeu et l'aménagement de l'espace à leur domicile.

Les années suivantes, seront abordés les thèmes de la communication à destination de l'enfant, l'organisation des moments privilégiés (les soins, les repas).

2) Présenter et informer les parents sur le projet pédagogique des structures d'accueil

A l'heure actuelle, certaines familles ont pu assister à la conférence de 2013. Lors des rencontres au bureau des responsables, le projet pédagogique est présenté de façon globale oralement.

Une soirée de présentation du projet sera organisée en commun pour le pôle petite enfance courant 2014.

A l'avenir, le projet pédagogique sera affiché dans les services. Une fiche synthétique sera rédigée et insérée dans la plaquette existante « Enfance & jeunesse » de la commune. Les familles désirant avoir le projet dans sa globalité pourront en faire la demande aux responsables des structures.

3) Offrir aux enfants un espace de socialisation en présence de l'adulte référent

a) Créer un espace pensé et aménagé pour chacun

L'espace des bébés

C'est un espace spécifique réservé aux tout-petits. Il est délimité par des barrières pour que les bébés puissent exercer leur motricité en toute liberté et en sécurité. Les barrières sont ajourées pour permettre de maintenir la continuité du contact visuel avec les plus grands et avec les adultes.

Un grand tapis est installé au sol ainsi que des coussins pour les enfants qui commencent à ramper et se déplacer. Les jeux/jouets sont choisis et disposés selon les enfants présents.

La réflexion quant au choix des jeux est amorcée et se poursuivra au fil des années dans l'objectif de s'adapter au plus juste des besoins des enfants.



L'espace des moyens / grands

L'espace est organisé avec différents jeux et par thème.

Les jeux d'imitation :

- un coin cuisine avec une petite table et des chaises
- un coin avec des poupées, un lit, des poussettes
- un coin voitures avec un garage
- une petite maison

L'espace motricité :

- une piscine à balles accessible en grimpant sur des éléments en mousses de différentes formes (plan incliné, escalier, vague, cube)

Jeux de table et activités manuelles :

- une grande table avec des chaises pour permettre les activités de groupes (peinture individuelle, pâte à modeler, ateliers cuisine,...)

Ces temps collectifs ont lieu dans des locaux également utilisés par l'association Familles Rurales en charge de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs. L'aménagement des différents espaces est alors réfléchi en concertation avec le personnel de l'association afin que chacun puisse trouver du bénéfice dans cet environnement.



b) Offrir à l'enfant un espace d'éveil culturel

L'espace lecture

Objectif : permettre à l'enfant de s'éveiller aux mots, aux images et à l'imaginaire.

Une pièce de la cité des enfants est consacrée à la lecture pour les enfants de 0 à 7 ans avec l'accompagnement d'un adulte.

Cet espace aménagé avec des tapis, des coussins, de grands poufs en formes d'animaux, le tout dans des teintes colorées, permet d'animer des ateliers autour du livre en grand groupe ou avec un nombre restreint d'enfants.

Le fond de livres est constitué par les ouvrages graines de lecteurs qui sont empruntables par les assistantes maternelles et d'un fond de la bibliothèque consultable sur place et renouvelé tous les trimestres.

La salle orange

Objectif : permettre de découvrir et manipuler différents matériaux, textures afin de développer ses sens.

Cette salle est destinée aux ateliers de travaux manuels (bricolage, peinture, collage...). Dans ce lieu, l'enfant peut s'exprimer sur divers supports (verticaux, horizontaux).



c) Permettre à l'enfant de se reposer en fonction de ses besoins

Un dortoir contigu à la salle de temps collectif pouvant accueillir cinq lits est à disposition pour permettre aux enfants qui dorment le matin de faire leur sieste. Ainsi, leur rythme est respecté.

Des moments de relaxation sont proposés occasionnellement dans la salle orange afin qu'enfants et adultes se détendent.

PRESENTATION D'EMMI PIKLER ¹

Emmi Pikler (1902-1984), pédiatre, a mené des recherches, désormais de mieux en mieux connues, sur le développement moteur du jeune enfant. Elle a mis en évidence qu'il n'était pas nécessaire d'enseigner les différents stades moteurs au petit enfant mais qu'il avait la capacité, de par son équipement génétique, d'y parvenir de lui-même, à condition de se trouver dans un climat relationnel satisfaisant et dans un environnement riche de possibilités. A travers des études portant sur plusieurs centaines d'enfants, Emmi Pikler a constaté **des différences individuelles importantes quant aux âges d'acquisition** de ces différentes étapes, alors qu'elles étaient atteintes toujours dans la même succession, si les adultes n'intervenaient pas dans ces auto-apprentissages (pour faire marcher ou asseoir l'enfant, par exemple).

Elle encourage alors parents et professionnels à regarder les bébés pour découvrir leurs compétences et à leur offrir, dès leur plus jeune âge, une grande liberté motrice leur permettant de cheminer dans leur développement, à leur rythme.

A partir de ces études, elle développe sa conception du bébé, du petit enfant – et de tout être humain – **comme étant une personne dotée de compétence et d'initiative**, prenant une part active à son propre développement, et qui peut être reconnue **comme un partenaire** dans ses relations avec son entourage.

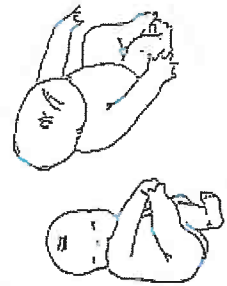
En 1946, lui est confiée la création d'une pouponnière à Budapest (Hongrie), appelée « Lóczy » du nom de sa rue. Emmi Pikler met en place des conditions d'accueil tout à fait originales pour l'époque, et qui vont influencer ensuite de nombreuses institutions. Ce cadre institutionnel cherche à offrir à ces tout jeunes enfants privés de leur milieu familial, une qualité d'attention individualisée dans un environnement stable, prévisible et continu dans lequel ils peuvent grandir et se construire. Les professionnels sont engagés à une attitude constante d'observation de ce que chaque enfant exprime et communique, et sont accompagnés dans leur fonction par un travail d'équipe soutenant.

1. *L'activité libre du jeune enfant – Hors-série - Métiers de la petite enfance, Elsevier Masson – Mai 2008*

Le développement moteur du jeune enfant

LES ETAPES DE CE DEVELOPPEMENT

1. L'enfant s'exerce d'abord à se sentir en équilibre sur le dos, sur une surface dure ou ferme, en donnant des coups de pied et des coups de bras de plus en plus forts, tournant la tête dans tous les sens, regardant et faisant bouger ses mains...



2. Il se tourne sur le côté, s'y maintient et joue ainsi.

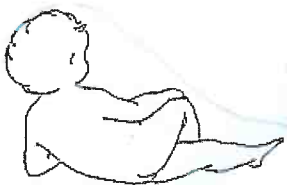
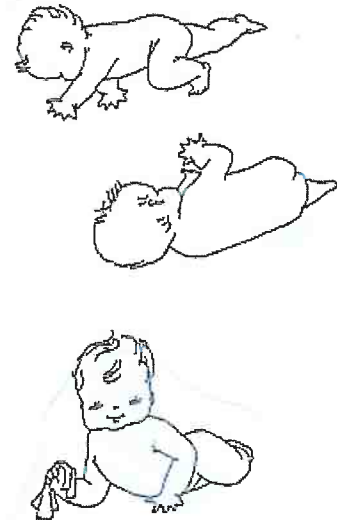
3. Il se tourne sur le ventre.

4. Il se tourne sur le dos.

5. Il fait des retournements répétés, plus ou moins rapides, plus ou moins fréquents.

6. Il roule : il fait un tour entier ou plus sans s'arrêter.

Les mouvements apparaissent dans cet ordre jusqu'ici ; tous ceux qui sont déjà apparus sont souvent utilisés par l'enfant au cours de son activité, de ses jeux.

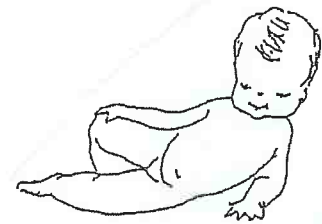


A partir de là, le développement se scinde en deux types

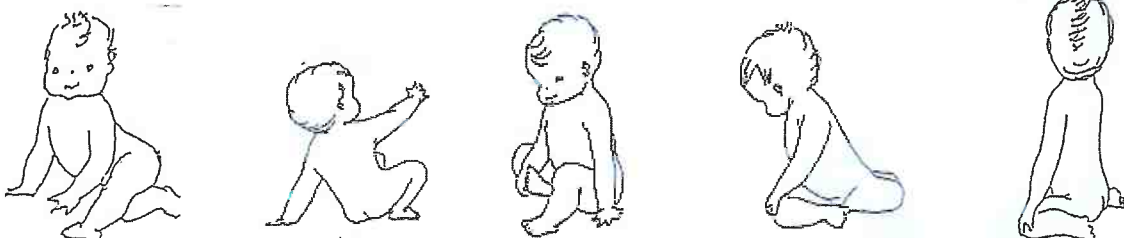
□ **LES POSTURES** : positions que l'enfant prend pour faire autre chose.

7. Position accoudée sur le côté

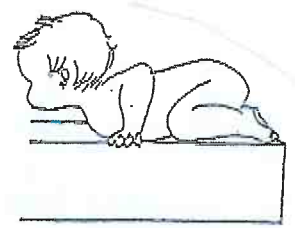
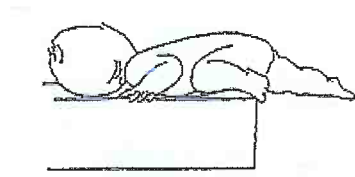
8. Position demi-assise ; l'enfant est presque assis mais il s'appuie encore d'une main : il peut avoir besoin de cet appui pendant quelques semaines avant de s'asseoir tout à fait.



9. Position assise : l'enfant s'assoit de lui-même

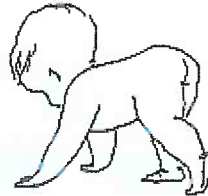
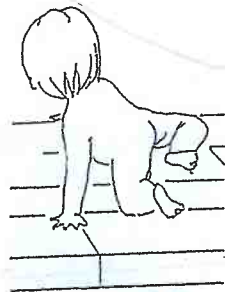
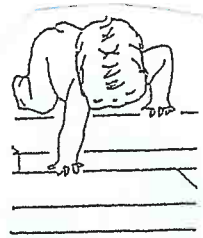


□ LES DEPLACEMENTS



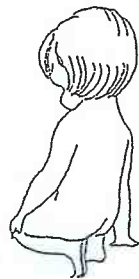
7. L'enfant rampe

8. Il se met à 4 pattes puis se déplace à 4 pattes.

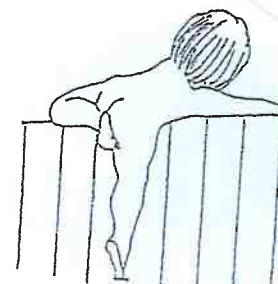


9. Il se dresse sur les genoux en se tenant puis il se met debout en se tenant puis il fait des pas en se tenant.

10. Il se met debout sans se tenir puis fait des pas sans se tenir.



11. Il marche avec assurance.



Les postures se suivent dans l'ordre décrit ; les déplacements également. Par contre, il n'y a pas d'ordre déterminé entre l'apparition des postures et des déplacements. Par exemple, l'enfant peut se mettre debout avant de s'asseoir ou inversement.